
Annonces du président de la République, plus que de moyens s'annonce une énième réforme de la recherche publique et de l'enseignement supérieur

Le SNPTES a pu prendre connaissance, en direct, des annonces faites à l'Élysée, ce 7 décembre 2023, par le président de la République. Ces annonces relatives à l'organisation de la recherche publique et, naturellement, à l'enseignement supérieur, conduisent le SNPTES à une première analyse.

Ainsi, point important de cette déclaration, le Président Macron a pu confirmer que l'organisation de la recherche publique serait fortement réformée, ainsi certains opérateurs, actuellement EPST, se transformeraient en « agences de programmes », ce qui signifie, s'il s'agissait là de leur seule et unique fonction, que la recherche s'exercerait, à moyen terme, essentiellement dans les établissements d'enseignement supérieur.

Concernant ces derniers, présentés, par Emmanuel Macron, sous le seul nom d'universités (oubliant, au passage, les écoles d'ingénieurs et moult établissements...), ils verraient leur organisation, leur fonctionnement et leurs missions évoluer considérablement. Ainsi, devrait s'ouvrir, « d'ici 18 mois », « un acte 2 de l'autonomie » ... Cette dernière passerait par une « gouvernance réformée » dont l'objectif serait de permettre « d'organiser » et de « gérer » la recherche sur les territoires.

Le SNPTES n'a jamais été opposé à la nécessité de réformer ou de faire évoluer les choses. Le SNPTES a d'ailleurs fait des propositions dans ce sens. Il sait, par sa forte présence dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche que tout ne va pas bien et que la structuration de certaines entités administratives a parfois besoin de changement. Cependant, le SNPTES sait aussi que le flot continu de réformes, notamment dans l'enseignement supérieur, commence à fatiguer, fortement, la communauté universitaire et scientifique !

Pour le SNPTES, l'autosatisfaction dont fait preuve le Président de la République sur l'état de recherche en France est déconcertante et ne correspond en rien à ce que constatent les personnels dans les laboratoires. Quant à ses annonces, elles ne sont pas de nature à rassurer les acteurs de la recherche. Certaines sont très contestables par exemple celles qui concernent les conséquences de l'évaluation des équipes de recherche et d'autres demandes à être précisées notamment au sujet de l'autonomie renforcée des universités. C'est la raison pour laquelle, nous allons solliciter une audience à la ministre Sylvie Retailleau.

Au-delà des inquiétudes légitimes des personnels de l'enseignement supérieur et la recherche sur l'évolution de leur statut, le SNPTES considère que l'ensemble de ce qui a été présenté ne repose sur aucun nouveau financement pérenne. S'il s'agit uniquement de mettre en œuvre une nouvelle manière de gérer la pénurie de moyens humains et financiers, le SNPTES ne pourra que s'y opposer.

Le SNPTES souhaite donc que ces 18 mois annoncés soient 18 mois de préparation et, surtout, de négociations et non un objectif temporel pendant lequel une réforme nous serait imposée aux forceps.

La recherche publique, l'enseignement supérieur, l'ensemble des personnels, les étudiants et étudiantes n'ont pas à devenir les victimes collatérales d'une réforme qui n'aurait pas été mûrie... quant aux victimes directes, si cette réforme engendrait un monstre, ce serait l'ensemble de notre nation privée, pour longtemps d'une recherche et d'un enseignement supérieur de qualité.

Enfin, en réalité, pour le SNPTES, plus qu'une énième réforme ou de la création d'un comité Théodule, c'est de moyens forts et pérennes dont la recherche et l'enseignement supérieur ont besoin !

Choisy-le-Roi, le 07 décembre 2023